



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ____/____/____

Dossier complet le : ____/____/____

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Transformation du site pour adaptations aux nouvelles réglementations, et en particulier l'obligation de collecte des biodéchets,
Augmentation de la production de biogaz
Captation et valorisation du CO2 contenu dans le biogaz (actuellement rejeté)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SUEZ ORGANIQUE

Raison sociale

SUEZ ORGANIQUE - Terres d'Aquitaine

N° SIRET

3 4 5 3 0 6 8 8 0 0 0 5 8 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

CHARLES

Prénom(s)

Paul

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1a) Autres ICPE soumises à Autorisation	2781 : Augmentation de 200 à 215 t/j // 2783 : Ajout rubrique par antériorité - activité existante - augmentation de 40 à 69 t/j // 2791 : Diminution de 620 à 340 t/j (retrait biodéc. et DV) // 3532 (directive 2010/75/UE) : Augmentation de 755 à 770 t/j // 1535 : Augmentation de 5000 à 10000 m ³ // 2910 : Diminution de 5 à 2 MW // 2794 : Ajout rubrique par antériorité - activité existante

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet TDA 3.0 :

*Orientation traitement biodéchets

*Amélioration du recettage

*Arrêt des réceptions de boues pâteuses et matières de vidange

*Capacité de traitement en biodéchets accrue avec la transformation du digesteur 95 en post digesteur et de l'usine de compostage en atelier de biodéconditionnement avec l'ajout d'outils de biodéconditionnement (activité de prétraitement à la méthanisation sur site) et d'hygiénisation

*Maintien des activités connexes : Compostage déchets verts et concentrats (de l'évapoconcentration) en extérieur, Déshydratation des boues liquides sur site (traitement ext. site ensuite), Traitement des graisses (valorisation : STEP site et sur site ext.)

*Changement des horaires du site 24h/24 – 7j/7j

Création d'une unité de traitement du CO₂ rejeté actuellement à l'atmosphère pour le valoriser après épuration puis liquéfaction.

4.2 Objectifs du projet

Pouvoir répondre aux besoins réglementaire et du marché pour le traitement des biodéchets et améliorer notre empreinte carbone en valorisant le CO₂ produit

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le méthaniseur servant au traitement des boues n'est plus alimenté et est en cours de curage.
L'usine de compostage sera vidée pour être aménagée en deuxième atelier de biodéconditionnement (cette activité est du prétraitement sur site pour alimenter le méthaniseur du site), hygiénisation et lavage de caisses palettes.
L'activité de compostage de concentrats sera aménagée en extérieure, les unités de traitement des boues liquides et des graisses seront déplacées au niveau de la station d'épuration.
L'unité de traitement du CO2 sera implantée à coté de l'épuration actuelle du Biogaz. Elle empiètera légèrement sur le parking qui sera décalé.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le méthaniseur servant au traitement des boues sera transformé en post digesteur des deux autres méthaniseurs.
L'usine de compostage accueillera les deux ateliers de biodéconditionnement et fabriquera de la soupe pour alimenter les méthaniseurs du site : l'ensemble des soupes seront traitées sur site étant donné que la capacité de méthanisation est supérieure à la capacité de biodéconditionnement. Comme actuellement les digestats produits seront déshydratés. La fraction liquide génèrera des eaux industrielles utilisées sur site, des concentrats compostés sur site et du sulfate d'ammonium NH4 normalisé qui sera valorisé en agriculture. La partie pâteuse sera commercialisée sous la certification du règlement UE n°2019/1009 du 5 juin 2019 établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants UE. Afin de répondre aux exigences de cette réglementation, des casiers de stockage couverts permettant l'allotement des digestats produits seront mis en place sur le site.
Le compost de concentrats obtenu sera valorisé sous la norme NFU 44-051.
L'unité de traitement du CO2 permettra d'alimenter en CO2 diverses activités industrielles comme les serristes, la fabrication de biomasse algale pour l'agriculture et la nutrition animale et humaine, la production de neige carbonique...

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

2781 : Augmentation de 200 à 215 t/j - pas de dépassement de seuil
2783 : Ajout rubrique par antériorité - activité existante de prétraitement pour alimenter la méthanisation du site - augmentation de 40 à 69 t/j - pas de dépassement de seuil
2791 : Diminution de 620 à 340 t/j (retrait biodéconditionnement sous rubrique 2783 et déchets verts sous rubrique 2780 et 2794) - pas de changement de seuil
3532 (directive 2010/75/UE) : Augmentation de 755 à 770 t/j - pas de dépassement de seuil
1535 : Augmentation de 5000 à 10000 m³ - pas de dépassement de seuil
2910 : Diminution de 5 à 2 MW en lien avec une évolution réglementaire pour ne plus comptabiliser la turbine - pas de changement de seuil
2794 : Ajout rubrique par antériorité - activité existante

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
L'emprise au sol du site ne sera pas modifiée. Les bâtiments et installations seront adaptés (usine de compostage en atelier de biodéconditionnement et méthaniseur anciennement pour les boues en post digesteur). Les installations de traitement de graisses et boues liquides seront déplacées. Une zone de stockage couverte pour les digestats sera mise en place.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

La société SUEZ Organique exploite le Centre de Valorisation de déchets Organiques nommé Terres d'Aquitaine sur la commune de Saint-Selve (33) autorisé par arrêté préfectoral du 28 novembre 2017. L'installation a fait l'objet de plusieurs réorganisations importantes : la première avec l'implantation d'une usine de compostage et d'une STEP sur le site en 2007, la seconde suite à l'implantation d'une unité de méthanisation en 2018. Le présent projet vise à orienter le site vers les attentes du marché et notamment le traitement de biodéchets et de capter le CO2 actuellement rejeté dans l'atmosphère lors de l'épuration du biogaz pour le valoriser. La nature des déchets traités ne change pas, seules les boues pâteuses et matières de vidange ne seront plus réceptionnées, les activités du site ne changent pas non plus certaines seront augmentées (prétraitement par biodéconditionnement et hygiénisation), d'autres seront réduites (compostage, déshydratation boues liquides).

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque de feu de forêt
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le SDIS a donné ses préconisations : présences de deux bâches incendie de part et d'autre du site, préconisation sur le débroussaillages des zones externes au site au niveau des points sensibles du site.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est une ancienne dépositaire qui a cessé sont activité en 2004 et qui a été réhabilité depuis
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	à proximité du site Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats - FR7200797 situé à 3.4 km à vol d'oiseau
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque forestier
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Traitement de biodéchets nécessitant un agrément sanitaire. A date une activité de traitement de biodéchets est déjà réalisée et le site dispose d'un agrément sanitaire FR33347001 et FR33347002.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera le dépôt d'un nouveau dossier d'agrément sanitaire pour ajuster les pratiques et process

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les camions transportant des biodéchets n'ont pas la même capacité que ceux transportant des boues, de ce fait, le projet impliquera au maximum un flux de camion supplémentaire de 8/j.	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet devrait impliquer une diminution des odeurs générées : traitement des biodéchets en bâtiment dont l'air est traité. Arrêt du traitement des boues sur site.	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le déplacement de l'activité compostage pourrait être à l'origine de nuisances mais il s'agit de quantité plus faible et du traitement de concentrats non organiques donc moins olfactifs	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas plus que l'activité actuelle
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux du site sont traitées sur la station d'épuration en boues activées, puis sur des lits plantés de roseaux puis sont infiltrées dans une saulaie

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de prétraitement par biodéconditionnement génère des DIB. Le projet vise à augmenter cette activité, donc le volume de DIB augmentera d'autant. Il s'agit de plastiques et de cartonnettes.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'orienter le site de Terres d'Aquitaine vers du traitement de biodéchets, de la captation du CO2 pour sa valorisation sur la commune de Saint Selve(33) et de mettre à jour les rubriques associées n'implique pas de modification du statut du site qui reste l'autorisation. Ce projet n'implique pas de changement d'activité du site et les déchets traités ne changent pas (mis à part l'abandon des boues pâteuses et des matières de vidange). Ces évolutions nous paraissent non substantielles.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Arrêté préfectoral d'Autorisation	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Synoptique du traitement sur le site	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

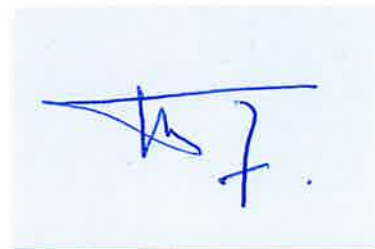
Nom CHARLES

Prénom Paul

Qualité du signataire Responsable du site de Terres d'Aquitaine

À Villeneuve d'Ormon

Fait le 2 / 8 / 03 / 23



Signature du (des) demandeur(s)

